



Certificat médical annuel Vétéran

Obligatoire à partir 40 ans

ENGAGEMENT POUR LE CERTIFICAT MÉDICAL VETERAN

Le badminton est un sport à sollicitation **cardiovasculaire** intense quel que soit le type de pratique.

Le risque de mort subite au cours d'une activité physique intense augmente, surtout après 40 ans.

Ce certificat doit être établi par tout médecin titulaire du Doctorat d'état, inscrit à l'ordre des Médecins.

Seul le Médecin au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'un électrocardiogramme, une épreuve d'effort, une échographie, un bilan biologique etc., en fonction des signes d'alerte et des facteurs de risque. (Examens recommandés par le consensus médical)

Le nombre minimum de deux facteurs de risque (en sus de l'âge) est habituellement retenu.

Néanmoins, le médecin examinateur pourra prescrire ces examens dans certains cas où il y aurait moins de deux facteurs de risque, après en avoir apprécié l'importance (tabagisme élevé, antécédent familial de mort subite, etc.).

Les facteurs de risques sont les suivants : tabagisme ; hérédité ; antécédents familiaux de maladie cardiovasculaire ; anomalies du bilan lipidique ; hypertension artérielle ; diabète ; obésité ; atteinte de la fonction rénale ; élévation de la CRP.

Je déclare avoir pris connaissance et compris ces informations concernant ma santé et la pratique du badminton. Je ne saurais ainsi me retourner contre le Badminton Club Meyzieu - Majvolant pour ces motifs. Je sollicite donc en toute connaissance de cause le droit à l'adhésion à votre club.

Signature du joueur précédée de la mention « lu et approuvé » :

Fait à

, le

Le joueur

CERTIFICAT MEDICAL

Nom :

Prénom :

Né(e) le : / /

Je soussigné(e), Docteur en Médecine, certifie avoir examiné M
et, après avoir pratiqué les examens recommandés par le consensus médical et lui avoir expliqué les risques dus à son âge, je certifie que son état ne présente pas de contre indication à la pratique du badminton en loisir et en compétition en catégorie **sénior** et **vétéran**.

Fait à

le

Signature et cachet du médecin examinateur :

TOUTE DECLARATION ERRONEE OU FOURNITURE DE FAUX DOCUMENTS DEGAGE LA RESPONSABILITE DU Badminton Club Meyzieu – Majvolant.

Ces examens ne sont pris en charge par le Badminton Club Meyzieu – Majvolant.

Badminton Club Meyzieu - Majvolant 9 bis, rue Jean Giraudoux 69330 Meyzieu

Tél.04.72.02.72.75 – mail : ph.luangvija@majvolan69.fr - site : <http://www.majvolant69.fr>